

NON à l'Allocation Sociale Unique, outil de démantèlement de la Sécurité Sociale

Le 14 novembre dernier, Sébastien Lecornu a annoncé qu'un projet de loi visant à créer une Allocation Sociale Unique (ASU) serait déposé par le gouvernement à l'Assemblée Nationale au mois de décembre.

Sous couvert de « simplification administrative » et de « facilitation » de l'accès aux droits, cette réforme a été « promise » par Emmanuel Macron dès 2018 et régulièrement évoquée depuis par ses 1^{er} ministres.

La rupture avec la Sécurité Sociale

S'ils tiennent tant à l'ASU, et si Lecornu tente aujourd'hui d'accélérer sa mise en œuvre, c'est d'abord parce-que celle-ci rompra avec les principes de la Sécurité Sociale qui permettent l'attribution d'un droit en fonction d'un besoin.

Ces deux notions seraient désormais décorrélées avec l'ASU qui fusionnerait des prestations aussi différentes que des minimas sociaux (RSA, Allocation Adulte Handicapé) la Prime d'activité (PPA) et les Aides au Logement (AL).

Rappelons-le : les Minimas sociaux sont perçus en l'absence totale ou quasi-totale de revenus, la PPA vient en « complément » de revenus d'activité (bien que ce ne soit pas du salaire) et les AL sont destinées à permettre d'occuper un logement en faisant face au paiement d'un loyer. Autant de besoins qui ne peuvent aujourd'hui être confondus et font l'objet de traitements spécifiques. Avec l'ASU, plus de droit en fonction des besoins et donc plus de Sécu...

Les économies sur le dos des allocataires

L'ASU est aussi relancée dans un contexte où Laurent Wauquiez, chef de file des députés des Républicains, préconise justement « une Allocation Sociale Unique plafonnée à 70 % du SMIC afin de lutter contre l'assistanat ». Lecornu se défend de telles intentions, mais ne nous y trompons pas : à l'heure où le 1^{er} Ministre prévoyait notamment dans son projet de budget le gel des prestations sociales, l'occasion sera belle et immanquable de réaliser des milliards d'économies sur le dos des allocataires, comme cela fut le cas par exemple avec la réforme des Aides au Logement de 2021.

Les suppressions de postes

Le même Premier Ministre reconnaît à travers ce projet vouloir réaliser des « économies de gestion », ce qui signifie en clair de massives suppressions de postes dans le cadre de la « simplification administrative ».

Rien d'étonnant quand on sait que sur les 3319 postes de fonctionnaires dont il souhaite la suppression en 2026, les deux-tiers concerneraient en réalité les agents de droit privé de la Sécurité Sociale. Rien d'étonnant non plus quand on relie ces intentions à la mise en place de la solidarité à la source dans les CAF depuis mars 2025. Ce dispositif dont un proche de Macron avait dit qu'il permettrait de « gagner » 20 000 postes de « fonctionnaires » (sic) dans les CAF sur les 36 000 existants servira de levier aux réductions drastiques d'effectifs. Déjà, le Directeur Général de la CNAF reconnaît la suppression de 100 ETP sur les deux dernières années de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027. Avec l'ASU, la prochaine COG promet donc d'autant plus de faire des ravages.

Tout cela se déroule enfin dans un contexte où chaque nouveau dispositif informatique mis en place à la Sécurité Sociale sème le chaos, en lien avec les externalisations et au détriment des assurés et des conditions de travail des agents. On le constate notamment en Assurance-Maladie avec le scandale Arpège et dans les CAF même où des anomalies liées à la solidarité à la source ne sont toujours pas résolues. Même de ce point de vue, il n'y a donc absolument aucune confiance à placer dans ce dispositif.

Le projet de l'Allocation Sociale Unique est bien une attaque au lance-flammes contre les allocataires et les personnels des CAF. Mais au-delà, il s'inscrit dans l'offensive accélérée visant à faire disparaître toute la Sécurité Sociale. Macron et Lecornu cherchent ainsi à en dissoudre les principes et le fonctionnement.

Préparer le rapport de force pour la satisfaction des revendications, c'est aussi résister à ce plan funeste !

**NON à l'Allocation Sociale Unique ! NON au Budget Macron-Lecornu !
Arrêt des suppressions de postes et embauches conventionnelles nécessaires en CDI !
Augmentation de la valeur du point au minimum à hauteur de l'Inflation !
Défense de la Sécurité Sociale de 1945 !**

